

Bloc de compétences 1 : Elaborer une stratégie numérique responsable

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1. Analyse de l'environnement du système d'information de l'organisation</p>	<p>C1.1.1. Identifier les évolutions normatives et les innovations technologiques en matière de Green IT en analysant l'environnement externe de l'organisation et en réalisant un benchmark des outils et pratiques concurrentiels pour faire évoluer les modes opératoires et procédures internes en matière de responsabilité sociale et environnementale.</p>	<p><u>E1. Mise en situation professionnelle reconstituée :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>CONSEIL EN STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE</u></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée, concernant une organisation de plus de 200 salariés, le candidat réalise l'audit green IT du système informatique puis élabore la stratégie numérique de l'organisation.</p> <p>Il rend compte du plan d'actions à mettre en œuvre dans un rapport écrit qu'il soutient devant un jury composé d'intervenants et de professionnels du secteur.</p>	<p>L'analyse réalisée prend en compte les innovations technologiques et les avancées de la recherche sur les matières premières, le réchauffement climatique et l'impact environnemental du numérique.</p> <p>Les évolutions du cadre normatif et réglementaire (loi REEN, CSRD, guides de bonnes pratiques) sont prises en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les restrictions et obligations qui en découlent sont respectées ; - Les aides financières à la mise en conformité sont identifiées.
<p>A1.2. Audit Green IT et IT for Green de la stratégie numérique déployée</p>	<p>C1.2.1. Conduire l'audit Green IT du système informatique, en cartographiant le système existant, en mesurant sa consommation énergétique en s'appuyant sur des standards internationaux, afin de proposer les solutions adaptées à la stratégie durable de l'organisation.</p>		<p>L'audit s'appuie sur des indicateurs de mesure de la maturité du système d'information de l'organisation et de sa performance environnementale (flux entrants et sortants à chaque étape du cycle de vie).</p> <p>Le calcul de l'impact environnemental s'appuie sur des indicateurs standardisés au niveau mondial tels que : le potentiel de réchauffement global (GWP), l'Analyse de Cycle de vie (ACV)...</p>

	<p>C1.2.2. Evaluer la maturité en matière RSE de l'organisation, en calculant l'impact énergétique des activités de l'organisation, en analysant les pratiques des utilisateurs, en mesurant l'accessibilité des ressources, afin d'identifier les leviers d'action vers la mise en œuvre d'un système numérique responsable et durable.</p>		<p>L'évaluation réalisée répertorie les pratiques numériques des parties prenantes, les ressources, et les différents projets de l'organisation.</p> <p>L'accessibilité des ressources est contrôlée ; le cas échéant, des mesures d'amélioration sont proposées.</p> <p>L'analyse des pratiques est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de l'organisation : les leviers et freins aux Green IT sont identifiés, et le cas échéant des mesures pour les lever sont proposées.</p>
<p>A1.3. Développement d'une stratégie numérique responsable</p>	<p>C1.3.1. Définir les orientations stratégiques de la politique numérique en fixant les objectifs à atteindre en matière de Green IT, en déterminant les ressources techniques, financières et humaines à mobiliser et en tenant compte du cadre légal, réglementaire et normatif applicable, pour accompagner la transition durable et responsable des pratiques informatiques de l'organisation.</p>		<p>Les orientations stratégiques de la politique numérique s'inscrivent dans une démarche responsable et durable.</p> <p>Les actions à entreprendre sont identifiées et hiérarchisées : elles relèvent de la politique d'équipement, des modalités de conception du SI, des pratiques professionnelles numériques des collaborateurs...</p> <p>Les ressources techniques, financières et humaines à mobiliser sont identifiées dans le cahier des charges eu égard aux objectifs de réduction de l'impact environnemental à atteindre.</p>

	<p>C1.3.2. Piloter et mesurer la performance des actions Green IT, en concevant les outils de reporting périodique, en veillant à couvrir toutes les dimensions du Green IT lors de la définition des KPI et en s'appuyant sur les référentiels normatifs disponibles, pour rendre compte de l'avancée du dispositif auprès des organes de gouvernance de l'organisation.</p>		<p>Les modalités du reporting sont définies eu égard aux objectifs à atteindre : périodicité, tableaux de bord à renseigner.</p> <p>Les indicateurs de performance prennent en compte les normes ISO ; ils permettent d'évaluer chaque aspect de la stratégie Green IT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consommation des matières premières du système informatique pour le Green IT 1.0 ; - La sensibilisation et la formation aux bonnes pratiques du Green IT ; - L'empreinte environnementale de chaque service. - Des comités de perfectionnement sont organisés avec les autres directions : les prochaines étapes dans le développement du Green IT sont discutées et décidées conjointement.
--	--	--	---

Bloc de compétences 2 : Concevoir un Système d'Information Développement Durable

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1. Conception des évolutions stratégiques du Système d'Information Développement Durable (SIDD)</p>	<p>C2.1.1 Concevoir l'architecture d'un Système d'Information Développement Durable (SIDD), en assurant la compatibilité et la continuité matérielle, logicielle et écoresponsable des solutions choisies, en</p>	<p><u>E2. Mise en situation professionnelle :</u> <u>CONCEPTION DE SOLUTIONS GREEN IT</u> Dans le cadre d'un projet annuel, le candidat, constitué en équipe projet, réalise la conception d'un SIDD pour le</p>	<p>L'architecture du système d'information proposée démontre d'une maîtrise de la méthodologie et des techniques de conception et de l'écoconception.</p> <p>La compatibilité matérielle, logicielle et écoresponsable de la solution est assurée :</p>

	<p>veillant à la disponibilité des matériaux à long terme, afin de respecter le cahier des charges.</p>	<p>compte d'une organisation réelle ou fictive.</p> <p>Il présente son travail sous la forme d'un rapport écrit qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'architecture du SIDD - Le plan de déploiement des outils métiers - La planification des tests - Les solutions de sécurisation du SIDD. <p>Le rapport écrit fait l'objet d'une présentation à l'oral devant un jury composé d'intervenants et de professionnels du secteur.</p>	<p>elle s'appuie sur un inventaire à la fois quantitatif et qualitatif des ressources numérique de l'organisation.</p> <p>La faisabilité de la solution et sa compatibilité avec le cahier des charges sont assurées : des scénarii sur le gain de performance en productivité et sur l'empreinte carbone de l'organisation le démontre.</p> <p>Les solutions numériques proposées sont responsables, accessibles de tous (RGAA) et adaptées à l'organisation. Elles permettent des économies d'énergie.</p>
	<p>C2.1.2. Organiser la décarbonation des activités énergétiquement coûteuses en identifiant les besoins prioritaires, en s'assurant de l'adaptabilité et de l'accessibilité des solutions mises en œuvre pour accompagner l'organisation dans sa transition vers un usage du numérique responsable.</p>		<p>L'analyse des besoins en outils métiers est réalisée, elle s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des entretiens utilisateurs, - Les retours des directions de chaque service, - Une connaissance approfondie de l'état de l'art en matière d'outils dans le Green IT. <p>La planification de la conception des outils métiers est justifiée et argumentée : elle prend en compte le degré de rapidité de réalisation de l'outil, le degré d'urgence du besoin et la disponibilité des ressources matérielles et humaines.</p>
<p>A2.2 Optimisation de la performance du Système</p>	<p>C2.2.1. Piloter l'accessibilité, l'évolutivité et l'adaptabilité du SIDD, en déployant des tests structurels et fonctionnels ciblés, en développant des outils de contrôle et de</p>		<p>Les tests de performance en termes d'accessibilité sont réalisés à l'aide du référent handicap de l'entreprise.</p>

<p>d'Information Développement Durable (SIDDD)</p>	<p>mesure de la disponibilité du système et de son impact environnemental et en s'appuyant sur différents scénarii, afin de garantir la pérennité du système.</p>		<p>Le choix des tests unitaires et fonctionnels est adapté aux besoins de chaque service.</p> <p>Les outils de contrôle permettent de mesurer la performance du système informatique (disponibilité etc.) et le coût environnemental de chaque action.</p> <p>Différents scénarii (montée en charges, pénurie de matières premières...) sont envisagés : ils garantissent la durabilité du système.</p>
<p>A2.3 Sécurisation du Système d'Information Développement Durable (SIDDD)</p>	<p>C2.3.1. Sécuriser le SIDDD dans une démarche de sobriété numérique en concevant un dispositif d'authentification adapté, en déployant des solutions bas-carbone de détection des vulnérabilités et en développant les correctifs idoines pour garantir l'intégrité et la traçabilité des données.</p>		<p>Des solutions d'automatisation et de virtualisation écoconçues sont mises en œuvre : elles contribuent à réduire la consommation énergétique du SIDDD.</p> <p>Le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est assuré.</p> <p>Le budget alloué à la consommation en énergie est réduit.</p> <p>Le dispositif cybersécurité durable déployé est efficient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des authentifications est encadrée et rationalisée : les accès et privilèges accordés tiennent compte des missions et des niveaux de responsabilités des collaborateurs concernés ; - Des tests d'intrusion sont réalisés.
	<p>C2.3.2. Elaborer un plan de continuité et de reprise de l'activité en anticipant et en</p>		<p>Les Plans de Continuité de l'Activité et de Reprise de l'Activité sont justifiés : ils</p>

	<p>prévenant la survenance du risque cyber, en tenant compte de l'impact social et environnemental, afin de garantir la maintenabilité des activités et d'éviter toute perte de données.</p>		<p>s'appuient sur une cartographie des risques en matière de sécurité, de maintenance et de développement durable.</p> <p>Le cas échéant, une organisation de gestion de crise est proposée : elle identifie les moyens humains, matériels et la temporalité pour limiter les conséquences de chaque type de crise.</p>
--	--	--	---

Bloc de compétences 3 : Piloter une équipe projet Green IT

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3.1. Management agile et inclusif d'une équipe projet pluridisciplinaire</p>	<p>C3.1.1. Organiser l'activité des équipes projet Green IT en déployant un management agile et inclusif, en veillant à la complémentarité des expertises en numérique et développement durable des différents membres des équipes-projet, en assurant l'accessibilité des outils et services pour tous, afin d'accompagner le déploiement de la stratégie numérique responsable de l'organisation.</p>	<p><u>E3. Mise en situation professionnelle :</u></p> <p><u>MANAGEMENT D'ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES</u></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle relative à la conduite d'un projet informatique, le candidat propose une stratégie de management des équipes pluridisciplinaires rattachées au projet.</p> <p>La stratégie proposée présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de travail des équipes - Un plan de développement des compétences des collaborateurs 	<p>L'organisation du service proposée intègre des experts aux compétences complémentaires : le développement durable et l'ingénierie informatique.</p> <p>Les outils et process d'accueil et de gestion d'équipe favorisent l'intégration de tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des handicaps (visibles et non visibles), - Mise à disposition de matériel adapté, - Adaptation du temps de travail et des conditions de travail. <p>Les techniques de management déployées et/ou envisagées sont agiles : déploiement d'outils collaboratifs, équipes en mode projet...</p>

	<p>C3.1.2. Constituer et piloter un réseau de partenaires et prestataires éthiques, en sélectionnant les professionnels en adéquation avec les besoins, en s’assurant de leur respect des normes et réglementations du numérique responsable, en contrôlant leur engagement en termes de recyclage des matériaux et les valeurs et la stratégie d’influence de l’organisation, afin d’assurer le respect des valeurs du Green IT en toute circonstance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau de partenaires et prestataires - Le budget du service - Les modalités de pilotage de la performance <p>La mise en situation fait l’objet d’un rapport écrit et d’une présentation orale devant un jury composé d’intervenants et de professionnels du secteur.</p>	<p>L’éthique et la réglementation sont respectées dans le choix des partenaires et prestataires : aucun matériel, aucune ressource ne provient d’un pays ou d’une organisation ne respectant pas les normes internationales en matière de droit du travail, de santé et d’écologie.</p> <p>Le cycle de vie des services et matériaux des organisations partenaires sélectionnées est transparent, responsable et durable.</p> <p>La coordination du réseau est organisée : réunion de cadrage, établissement de cahier des charges, rétroplanning, outils collaboratifs, suivi budgétaire.</p>
<p>A.3.3 Optimisation de la performance d’une équipe projet pluridisciplinaire</p>	<p>C3.3.1. Développer les compétences numériques durables des collaborateurs, en organisant des moments d’échanges réguliers, en déployant des actions de formation adaptées aux besoins individuels et collectifs, en animant une communauté professionnelle, afin d’accroître la performance des équipes.</p>		<p>Des entretiens annuels et des entretiens individuels sont programmés : leurs échéances concordent avec les temps forts du service et permettent d’identifier les progrès ou besoins d’amélioration individuels.</p> <p>Des actions de formation sont planifiées en lien avec les besoins identifiés.</p> <p>Des stratégies de développement et de maintien de la motivation sont proposées : parrainage, team building, challenges etc.</p>
	<p>C3.3.2. Piloter la productivité de l’équipe projet en définissant et en analysant les indicateurs de performance collectifs et individuels, en déployant les mesures</p>		<p>Les objectifs individuels et collectifs sont définis eu égard aux enjeux identifiés en matière de politique numérique responsable.</p>

	correctives nécessaires le cas échéant, afin d'assurer l'atteinte des objectifs définis.		Des outils d'évaluation et gestion de la performance, des équipes pluridisciplinaires (internes et externes) sont identifiés.
--	--	--	---

Bloc de compétences 4 : Manager la stratégie Green IT

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A4.1. Promotion de pratiques professionnelles numériques responsables	<p>C4.1.1. Encadrer la communication interne et externe en matière de Green IT, en diffusant et en explicitant la terminologie propre au Green IT auprès des services communication, en identifiant les médias numériques bas carbone, afin d'ancrer les valeurs du Green IT dans l'ADN de l'organisation, à long terme.</p> <p>C4.1.2. Piloter la formation au numérique responsable et inclusif des managers opérationnels, en contribuant à l'identification des besoins, leviers et freins à la transition numérique au sein de chaque service, en facilitant la prise en main des outils de l'IT for Green et du Green for IT, pour garantir l'atteinte des objectifs de sobriété énergétique de l'entreprise.</p>	<p><u>E4. Mise en situation professionnelle :</u> <u>PROMOTION DE LA STRATÉGIE GREEN IT</u></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, et à partir des données concernant une organisation réelle ou fictive, mises à sa disposition, le candidat élabore des solutions destinées à assurer la pérennité de la stratégie numérique durable déployée.</p> <p>Il rend compte de sa réflexion dans un rapport écrit qu'il rédige à l'attention de la direction générale.</p> <p>Il présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan de sensibilisation et d'accompagnement des équipes opérationnelles aux valeurs Green IT - Des exemples de supports de communication : documentation, guides de bonnes pratiques... 	<p>La charte numérique responsable de l'organisation est rédigée et diffusée.</p> <p>L'impact social et environnemental des actions de communication numérique mises en œuvre est évalué et hiérarchisé : les mauvaises pratiques sont identifiées.</p> <p>Une cartographie des besoins, leviers et freins au déploiement d'une démarche numérique responsable est réalisée par services.</p> <p>Des guides de bonnes pratiques sont rédigés et/ou des actions de formation sont organisées eu égard aux objectifs Green IT à atteindre.</p> <p>Des outils d'autodiagnostic sont mis à disposition.</p> <p>L'accessibilité des supports diffusés est assurée.</p>

	<p>C4.1.3. Fédérer les équipes opérationnelles de l'organisation autour du Green IT, en animant une communauté autour des valeurs du numérique responsable et durable, en promouvant ces valeurs lors des recrutements, en identifiant les leviers de motivation des collaborateurs, afin de garantir l'adhésion et l'implication dans la mise en œuvre du Green IT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'accréditation. 	<p>Les recruteurs sont sensibilisés à l'importance des valeurs d'écoresponsabilité et de durabilité.</p> <p>Les freins au Green IT sont identifiés : les peurs et préjugés sur l'augmentation des risques ou la diminution de la performance sont adressés et soulevés.</p> <p>Les leviers de motivation et d'adhésion sont adaptés : des événements de sensibilisation, des hackathons ou challenges sont mis en place.</p>
<p>A4.2. Inscription de la stratégie Green IT dans une démarche à long terme</p>	<p>C4.2.1 Organiser et piloter le processus d'amélioration continue de la stratégie Green IT, en planifiant des comités de perfectionnement et d'experts RSE et numériques, en assurant une veille sur les innovations technologiques et évolutions normatives, en impliquant l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir l'adaptabilité et l'évolutivité de la stratégie Green IT aux enjeux technologiques, économiques et environnementaux.</p>		<p>Des entretiens avec des experts ont été menés : des axes d'innovation et d'amélioration adaptés aux enjeux de l'organisation sont identifiés.</p> <p>Les actions curatives et correctives sont proposées après la prise en compte des remontées des parties prenantes.</p> <p>La mise à jour de la stratégie RSE globale de l'organisation est assurée : un inventaire des solutions expérimentales et des évolutions normatives est réalisé.</p> <p>Les innovations proposées sont réalisables et ajustées au budget de l'organisation.</p>
	<p>C4.2.2. Valoriser la démarche numérique responsable de l'organisation en relayant son action auprès des institutions nationales et internationales du numérique responsable, en déployant une stratégie d'obtention de labels et de certifications "développement durable"</p>		<p>Les accréditations et labels pertinents pour l'organisation sont identifiés en cohérence avec les objectifs stratégiques poursuivis.</p>

	et “green IT”, afin de contribuer au rayonnement de l’organisation et d’engager sa gouvernance dans le développement durable de manière pérenne.		La valorisation de la démarche numérique responsable de l’organisation a un impact positif sur sa marque employeur.
--	--	--	---

Candidat en situation de handicap :

Tout candidat en situation de handicap peut saisir le référent handicap du certificateur pour demander un aménagement des conditions d’évaluation et/ou obtenir l’assistance d’un tiers lors de l’évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

Sur avis motivé du référent handicap, le jury de certification peut décider d’exempter le candidat d’un ou plusieurs critères d’évaluation dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat et si, au regard du handicap, le/les critère/s n’a/ont pas vocation à s’appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat.